

TRANSFERT EN PLEINE PROPRIÉTÉ



**GROUPE
Seldon**

Diffusion limitée C1

PRÉAMBULE

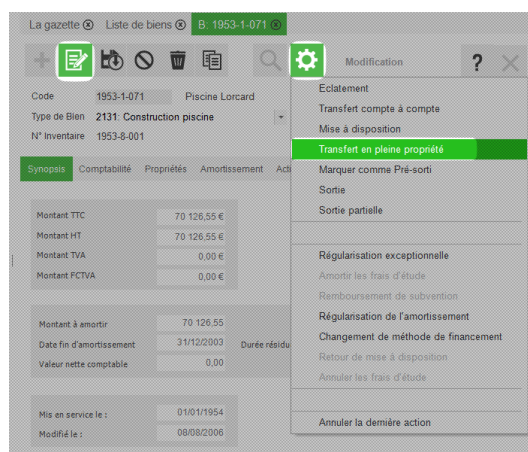
Un transfert en pleine propriété est voisin d'une opération de mise à disposition, la différence se trouve dans la notion de responsabilité du bien. Dans le cas d'une mise à disposition, la collectivité qui a acquis le bien en garde la responsabilité alors que dans le cas d'un transfert en pleine propriété la collectivité perd la notion de responsabilité du bien. Le bénéficiaire assume donc la responsabilité liée à la gestion des biens, il peut opérer toute transformation sur les biens, faire des travaux, créer une extension. Elle doit prendre en charge l'assurance. Cela peut être le cas des biens mis à disposition au profit du département pour les collèges et de la région pour les lycées.

Exemple: L'unique compétence d'un syndicat intercommunal est la construction et la gestion d'une piscine (bien 1953-1-071). Cette compétence est transférée à une communauté de commune le 25 juin 1971. La piscine de 70 126,55 € amortissable sur 50 ans est donc transférée en pleine propriété.

1. ACTION DE TRANSFERT

Dans la fiche du bien 1953-1-071, cliquez sur « Modifier »  puis sur « Action » .

Sélectionnez « Transfert en pleine propriété ».



Mise à Disposition

Date d'action: 25/06/1971

Le bien est - il amorti l'année de la cession ?
☐ Oui ☒ Non

Si Oui, Y a t'il un prorata ?
☐ Oui ☒ Non

Code Bien 1953-1-071

Libellé Piscine Lorcard

N° Indigo 1953-8-001

☒ Pas de création de la fiche dans la collectivité bénéficiaire ☐ Création de la fiche dans la collectivité:

Budget

Création d'un bien

Nouveau Code 1953-1-071 Nouveau N° Indigo 1953-8-001

Nouveau Libellé Piscine Lorcard

Nouveau Type de Bien 2131:

Articles

Art. Immo 2132 Art. Amort 28132

Art. Dot 6811

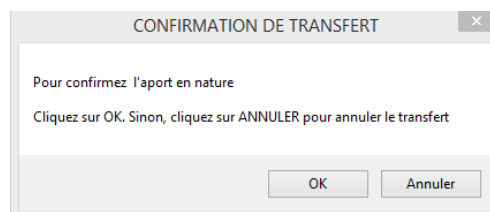
Dotation 1021: Dotation

☒ ☐

Sélectionnez la date du 25.06.1971, l'article de dotation.

Il n'y a pas de particularités concernant les amortissements, pas de création de fiche.

Vous pouvez valider.



Confirmer le transfert



A SAVOIR



Par défaut tous les biens ont le caractère de « bien actif », le transfert en pleine propriété entraîne un changement de cette qualification pour le bien d'origine en « bien sorti ». Les biens sortis sont associés à un drapeau rouge et peuvent être triés sur ce critère dans la liste des biens à l'aide de la légende.

2. LES EFFETS SUR LES ÉCRITURES COMPTABLES

Chez la collectivité qui transfère : le compte d'immobilisation est crédité de la valeur initiale du bien (70 126,55 €), le compte d'amortissement débité pour la somme des amortissements pratiqués (23 843,01 €) et le compte du transfert en pleine propriété (1021) débité pour la valeur nette du bien (70 126,55 € – 23 843,01 € = 46 283,54 €).

Chez la collectivité bénéficiaire : le compte d'immobilisation est débité de la valeur initiale du bien (70 126,55 €), le compte d'amortissement crédité pour la somme des amortissements pratiqués (23 843,01 €) et le compte du transfert en pleine propriété (1021) crédité pour la valeur nette du bien (70 126,55 € – 23 843,01 € = 46 283,54 €).

Dans notre situation de collectivité transférante :

Synopsis	Comptabilité	Propriétés	Amortissement	Actions	Ajout d'onglet			
Généralités	BUDGET	DATE OPÉRATION	ARTICLE	DÉBIT	CRÉDIT	OPÉRATION	IMPUTATION	ACTION
01	31/12/1964	281311			1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
Composante	01	31/12/1964	6811	1 402,53		Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
01	31/12/1965	281311			1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
Mandats	01	31/12/1965	6811	1 402,53		Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
Journal	01	31/12/1966	281311		1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
01	31/12/1966	6811	1 402,53			Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
01	31/12/1967	281311			1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
01	31/12/1967	6811	1 402,53			Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
01	31/12/1968	281311			1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
01	31/12/1968	6811	1 402,53			Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
01	31/12/1969	281311			1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
01	31/12/1969	6811	1 402,53			Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
01	31/12/1970	281311			1 402,53	Amortissement	28 281311 92	Amortissement
01	31/12/1970	6811	1 402,53			Dotation aux amortissements	68 6811 92	Amortissement
01	25/06/1971	1021			23 843,01	Immobilisation, Réintégration d'amortissement	10 1021 92	Transfert en pleine propriété
01	25/06/1971	2131			70 126,55	Virement pour solde du compte d'immobilisation	21 2131 92	Transfert en pleine propriété
01	25/06/1971	281311		23 843,01		Virement pour solde du compte d'amortissement	28 281311 92	Transfert en pleine propriété
01	25/06/1971	1021		70 126,55		Transfert en pleine propriété débit	10 1021	Transfert en pleine propriété

